

**NON ! NON ! NON ! TEMPOSOFT
N'EST PAS MORT CAR IL SEVIT
ENCORE !!!**



Bien que l'entreprise Temposoft ait déposé le bilan, le logiciel a survécu et continu à dégrader les conditions de travail...

La CFDT revendique et ce depuis de nombreuses années que l'accord d'entreprise évolue pour améliorer la vie au travail et hors travail des salariés.

A quand la reprise des négociations sur l'accord d'entreprise ???



Cfdt
des choix. des actes
Distribution Casino France